



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 30 juin 2017 à 19h00

L'an deux mille dix-sept, le 30 juin, à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 26 juin 2017, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Denis ROUX, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS : Denis ROUX, Marie-Agnès SUCHEL, Didier CUSTOT, Aldo CARBONARI, Gisèle FRIER, Christian BERTHIER, Elisabeth VEZZU, Carol FORCHERON, Jean-Marie CAMACHO, Bénédicte GUILLAUMIN, Pierre-Damien BERGER, Jacques HAIRABEDIAN, Nicole MORO

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR : Alain CHARBIT à Didier CUSTOT, Sandrine SCOLARI à Bénédicte GUILLAUMIN, David ROSSI à Denis ROUX, Gérard FEY à Jacques HAIRABEDIAN, Nelly JANIN-QUERCIA à Nicole MORO

EXCUSES : Eve PALACIOS

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers Présents : 13
Nombre de conseillers votants : 18

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Marie-Agnès SUCHEL a été désignée comme secrétaire de séance.

MONSIEUR LE MAIRE ENONCE L'ORDRE DU JOUR

DELIBERATION N° 2017/012 : ELECTION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS POUR LA DESIGNATION DU COLLEGE ELECTORAL EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Monsieur **Denis ROUX**, Rapporteur,

Vu le décret n° 2017-1091 du 12 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire préfectorale NOR INTA/1717222C du 12 juin 2017 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Jacques HAIRABEDIAN
Didier CUSTOT

Carol FORCHERON
Bénédicte GUILLAUMIN

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de cinq délégués et trois suppléants en vue des élections sénatoriales.

Nombre de délégués à élire : cinq

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

Denis ROUX
Marie-Agnès SUCHEL
Didier CUSTOT
Gisèle FRIER
Aldo CARBONARI

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Election des suppléants Nombre de suppléants à élire : trois

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

Bénédicte GUILLAUMIN
Christian BERTHIER
Elisabeth VEZZU

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats des titulaires sont les suivants :

- nombre de bulletins : 18
- bulletins blancs ou nuls : 4
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 10

Ont obtenu :

Denis ROUX : 14 voix
Marie-Agnès SUCHEL : 14 voix
Didier CUSTOT : 14 voix
Gisèle FRIER : 14 voix
Aldo CARBONARI : 14 voix

M. Denis ROUX, Mme Marie-Agnès SUCHEL, M. Didier CUSTOT, Mme Gisèle FRIER, M. Aldo CARBONARI ayant obtenu la majorité absolue,

Le conseil municipal les **PROCLAME** à l'unanimité élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Après dépouillement, les résultats des suppléants sont les suivants :

- nombre de bulletins : 18
- bulletins blancs ou nuls : 4
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 10

Ont obtenu :

Bénédicte GUILLAUMIN : 14 voix
Christian BERTHIER : 14 voix
Elisabeth VEZZU : 14 voix

Mme Bénédicte GUILLAUMIN, M. Christian BERTHIER, Mme Elisabeth VEZZU, ayant obtenu la majorité absolue,

Le conseil municipal les **PROCLAME** à l'unanimité élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Décision adoptée à l'unanimité. (Abstentions : Gérard FEY, Jacques HAIRABEDIAN, Nicole MORO, Nelly JANIN-QUERCIA)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h39

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Affiché le : 5/07/2017
Reçu en préfecture le : 7/07/2017
Exécutoire le : 5/07/2017

Noyarey, le 5/07/2017

**Le Maire,
Denis ROUX**

